



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

portant création du certificat d'aptitude professionnelle Réparation des carrosseries.

Arrêté du 19 mars 2007

Direction générale de l'enseignement scolaire

Service des enseignements et des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

NORMEN: E0700513A

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative du 14 décembre 2006 (Métallurgie).

Arrête

Article premier – Il est créé un certificat d'aptitude professionnelle Réparation des carrosseries dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle sont définis en annexe I au présent arrêté.

Article 3 – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle Réparation des carrosseries comporte une période de formation en milieu professionnel de 12 semaines définie en annexe III au présent arrêté.

Article 4 – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en 5 unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe IIb au présent arrêté.

Article 5 – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IIc au présent arrêté.

Article 6 – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du Code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Article 7 – Les correspondances entre les épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 29 août 1994 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Carrosserie réparation et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Les notes obtenues aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 29 août 1994 sont, à la demande du candidat et pour la durée de leur validité, reportées sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté et dans les conditions fixées à l'alinéa précédent.

Article 8 – La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Réparation des carrosseries aura lieu en 2009.

Article 9 – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Carrosserie réparation créé par arrêté du 29 août 1994 aura lieu en 2008. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 29 août 1994 est abrogé.

Article 10 – Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mars 2007

Pour le Ministre et par délégation, Le Directeur de l'enseignement scolaire

Roland DEBBASCH

Journal officiel du 29 mars 2007 Bulletin officiel du 19 avril 2007

Nota – Cette brochure est disponible à la librairie du Centre national de documentation pédagogique, 13 rue du Four, 75006 Paris, dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique et sur internet : www.cndp.fr/outils-doc

ANNEXE I Référentiels du diplôme

Référentiel des activités professionnelles Référentiel de certification Lexique des abréviations

Référentiel des activités professionnelles

(annexe la)

Définition du diplôme

Dénomination

CAP Réparation des Carrosseries.

Champ d'activité

Définition

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation des carrosseries des véhicules automobiles.

Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- accueillir et orienter le client ;
- préparer son intervention sur le véhicule ;
- déposer, reposer les éléments de carrosserie;
- réparer les éléments ;
- contrôler les structures;
- préparer la mise en peinture ;
- préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.

Le contexte professionnel

Le type d'entreprise

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries exerce ses activités dans :

- les ateliers de réparation des carrosseries indépendantes ;
- les ateliers de réparation des carrosseries des réseaux des constructeurs automobiles ;
- les ateliers de réparation rapide des carrosseries ;
- les ateliers de réparation des carrosseries intégrés dans les entreprises et les collectivités.

L'action du carrossier réparateur

L'action du titulaire du CAP Réparation des carrosseries est organisée et réalisée dans le cadre d'une démarche de réparation, de maintenance et de service. Elle implique un comportement visant des objectifs de qualité :

- dans la relation avec la hiérarchie;
- dans le travail d'équipe;
- dans les relations avec les clients et les partenaires, en interne comme en externe.

Les conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire du CAP Réparation des carrosseries s'exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de tri sélectif des déchets.

Les perspectives d'évolution

La peinture des carrosseries, le contrôle et la remise en ligne des structures constituent notamment deux spécialisations auxquelles le titulaire du CAP Réparation des carrosseries a la possibilité d'accéder, notamment grâce à la formation tout au long de la vie.

Les activités professionnelles

Activités	Tâches principales
	T1.1 Accueillir et orienter le client
1	T1.2 Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
Préparer l'intervention	T1.3 Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires
	T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention
	Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de T2.1 verrouillage, débrancher, les éléments des systèmes électriques, électroniques, sauvegarder les mémoires
2 Déposer, reposer	T2.2 Déposer les pièces détériorées
les éléments	T2.3 Réaliser le contrôle de géométrie des structures
	T2.4 Monter et ajuster les pièces neuves
	T3.1 Remettre en forme les pièces détériorées
3	T3.2 Protéger contre la corrosion
Réparer les éléments	T3.3 Réparer les éléments en matériaux composites
	T3.4 Remplacer les vitrages.
4	T4.1 Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention
Préparer la mise en peinture du	T4.2 Mastiquer, poncer à sec les éléments
véhicule	T4.3 Protéger les zones à ne pas traiter
	T5.1 Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre
5	Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défauts et de maintenance
Préparer le véhicule à la	T5.3 Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants
livraison	T5.4 Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail
	T5.5 Rendre compte de l'intervention à l'entreprise

1. Préparer l'intervention

Tâches

- T1.1 Accueillir et orienter le client
- T1.2 Réceptionner le véhicule après attribution par le chef d'atelier
- T1.3 Collecter les données, établir la liste des pièces et des produits nécessaires
- T1.4 Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention

Conditions d'exercice

Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels

Les bases de données des pièces de rechange

Moyens

Le poste de travail et l'outillage

Le matériel de manutention

Le matériel de mise et de maintien en position

Le matériel d'assemblage

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

Les outils actuels de communication

Les matériels d'intervention sur les circuits électroniques et informatiques

Connaissances

La structure des véhicules (mécanique, carrosserie)

Les matériels de manutention et les procédures

Les règles, les outils actuels de la communication écrite et orale

Le vocabulaire technique

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

La schématisation relative aux différents flux

Liaisons fonctionnelles (relations, communications)

Le client

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise

Résultats attendus

R1.1 L'accueil est courtois.

Le client est orienté vers le bon interlocuteur.

R1.2 Les protections du véhicule sont mises en place.

L'intervention à réaliser est identifiée.

R1.3 Les procédures d'intervention sont identifiées.

Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées.

La liste des pièces et des produits nécessaires est complète et conforme.

R1.4 Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages sont correctement agencés.

Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées.

2. Déposer, reposer les éléments

Tâches

- T2.1 Déposer, reposer les pièces mécaniques, les éléments de sellerie et de verrouillage, déconnecter les éléments des systèmes électriques, électroniques. Sauvegarder les mémoires
- T2.2 Déposer les pièces détériorées
- T2.3 Réaliser le contrôle de géométrie des structures
- T2.4 Ajuster et monter les pièces neuves

Conditions d'exercice

Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels

Les bases de données des pièces de rechange.

Moyens

Le poste de travail et l'outillage adaptés

Le matériel de manutention

Le matériel de mise et de maintien en position

Le matériel de contrôle de géométrie des trains roulants

Les matériels d'intervention sur les circuits électroniques et informatiques

Le matériel de contrôle des structures

Le matériel et les produits d'assemblage

Les matériels et les produits de protection contre la corrosion

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

Connaissances

Les éléments de la structure des véhicules

Les assemblages des éléments de carrosserie (principes scientifiques et techniques)

Les matériels, les procédés et les produits d'assemblage et de protection contre la corrosion

Les matériels et les procédures de manutention

La géométrie des structures et des trains roulants

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

La schématisation relative aux différents flux

Liaisons fonctionnelles (Relations, communications)

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise.

Résultats attendus

R2.1 L'intégrité des éléments et la fonctionnalité des circuits sont conservées, les mémoires sont sauvegardées.

Les procédures d'intervention, les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées.

Les éléments sont déposés et reposés conformément aux préconisations du constructeur.

Le stockage préserve l'intégrité des éléments.

R2.2 Les pièces détériorées sont déposées conformément aux préconisations du constructeur.

Les éléments adjacents ne sont pas détériorés.

Le stockage des pièces est assuré.

R2.3 Les mesures sont réalisées conformément aux préconisations du constructeur et de l'équipementier.

L'intervention est effectuée conformément aux règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité.

R2.4 Le montage et l'ajustage sont conformes aux préconisations du constructeur (jeux et affleurements, alignements).

Les conditions de bon fonctionnement sont remplies.

3. Réparer les éléments

Tâches

- T3.1 Remettre en forme les pièces détériorées
- T3.2 Protéger contre la corrosion
- T3.3 Réparer les éléments en matériaux composites
- T3.4 Remplacer les vitrages

Conditions d'exercice

Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels

Les bases de données des pièces de rechange

Les fiches techniques des produits utilisés.

Moyens

Le poste de travail et l'outillage adaptés

Le matériel de manutention et de remise en ligne

Le matériel de mise et de maintien en position

Le matériel et les produits d'assemblage

Les matériels et les produits de protection contre la corrosion

Les matériels et les produits de remise en forme

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

Connaissances

La remise en forme des éléments de carrosserie

Les matériels, les procédés et les produits d'assemblage et la protection contre la corrosion

Les éléments de la structure des véhicules

Les matériaux composites : typologie, structure et leur réparation

Les vitrages

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

La schématisation relative aux différents flux

Liaisons fonctionnelles (relations, communications)

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise

Le peintre

Résultats attendus

R3.1 Les différents matériaux sont correctement identifiés.

Les procédures de remise en forme sont appliquées conformément aux préconisations du constructeur.

Les surfaces sont remises à leur forme initiale.

R3.2 La protection contre la corrosion est correctement assurée.

L'application des produits est réalisée avec soin.

R3.3 Les procédures de réparation sont conformes aux préconisations du constructeur et de l'équipementier.

La qualité de la réparation permet la mise en peinture.

R3.4 Le remplacement des vitrages est conforme et conserve l'étanchéité du véhicule.

L'intégrité des éléments intérieurs et extérieurs est respectée.

4. Préparer la mise en peinture du véhicule

Tâches

- T4.1 Dégraisser, laver les éléments liés à l'intervention
- T4.2 Mastiquer, poncer à sec les éléments
- T4.3 Protéger les zones à ne pas traiter

Conditions d'exercice

Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du véhicule, des équipements et des matériels

Les fiches techniques des produits utilisés

Moyens

Le poste de travail et l'outillage nécessaire

Les produits et les matériels de dégraissage et de nettoyage

Les produits et les matériels de masticage

Les produits et les matériels de protection des zones à ne pas traiter

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

Connaissances

Les techniques, les méthodes et les outillages

Les abrasifs, les moyens de ponçage

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

Liaisons fonctionnelles (relations, communications)

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise

Le peintre

Résultats attendus

R4.1 Les éléments sont exempts de contamination.

Les produits utilisés sont adaptés.

Les moyens de protection des risques professionnels sont correctement mis en œuvre.

R4.2 Le masticage est conforme aux prescriptions de la fiche technique.

L'état de surface est conforme et apte à recevoir la sous-couche.

Le matériel est nettoyé.

R4.3 La protection est conforme aux exigences.

La mise en œuvre des produits est rationnelle (pas de gaspillage).

5. Préparer le véhicule à la livraison

Tâches

- T5.1 Reposer les éléments de carrosserie après intervention du peintre
- T5.2 Reconnecter les éléments des circuits électriques, hydrauliques, réinitialiser les indicateurs de défauts et de maintenance
- T5.3 Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants
- T5.4 Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail
- T5.5 Rendre compte de l'intervention à l'entreprise

Conditions d'exercice

Données et informations disponibles

L'ordre de réparation

La documentation technique du constructeur, des équipements et des matériels

Les bases de données des pièces de rechange

Moyens

Le poste de travail et l'outillage nécessaire

Le matériel de manutention

Le matériel de contrôle de géométrie des trains roulants

Le matériel de mesure et de réinitialisation des indicateurs de maintenance

Les équipements de protection collective et individuelle

Les moyens de récupération et de tri des déchets

Les supports et les outils de communication de l'entreprise (support papier, informatique...)

Les matériels de nettoyage

Connaissances

Les éléments de la structure des véhicules

Les assemblages des éléments de carrosserie (principes scientifiques et techniques)

Les matériels, les procédés et les produits d'assemblage et la protection contre la corrosion

La géométrie des structures et des trains roulants

Les règles de la prévention des risques professionnels

Les règles de la récupération et du tri des déchets

La démarche et les outils qualité de l'entreprise

Les règles, les outils de la communication écrite et orale

Le vocabulaire technique

Liaisons fonctionnelles (relations, communications)

Le client

La hiérarchie et le personnel de l'entreprise

Résultats attendus

- R5.1 Les éléments sont reposés conformément aux exigences du constructeur et de l'équipementier. L'intégrité des éléments est conservée.
- R5.2 L'intégrité des éléments et des circuits est conservée, les indicateurs de maintenance sont réinitialisés. Le fonctionnement de tous les systèmes est rétabli.
- R5.3 Les mesures sont réalisées conformément aux préconisations du constructeur et de l'équipementier.

L'intervention est effectuée conformément aux règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité.

R5.4 Les déchets des matériaux et les produits sont récupérés, triés et stockés en fonction de la réglementation.

Le poste de travail est reconditionné.

R5.5 Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement, il est adapté à l'interlocuteur.

Les défauts périphériques et les interventions futures sont signalés à la hiérarchie.

Le compte rendu est lisible, le vocabulaire technique est adapté.

Référentiel de certification (annexe lb)

Introduction au référentiel de certification

Esprit et structure du référentiel de certification

On trouvera un premier tableau qui met en relation les capacités (notées C(n)) et les compétences (notées C(n)), n étant un indice de capacité et m un indice de compétence. Les capacités indiquées sont génériques, alors que les compétences professionnelles sont propres à l'exercice des activités liées à la réparation des carrosseries et à la préparation des supports avant peinture.

Ce référentiel de certification est l'inventaire des compétences à développer

Les méthodes acquises doivent permettre au candidat une intégration de l'ensemble des activités de la réparation et de la construction des carrosseries : de la réception du client du véhicule ou du matériel, en passant par l'intervention, jusqu'à la restitution de ce dernier.

Présentation des compétences

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation. La présentation est faite sur trois colonnes :

- la première colonne « Savoir faire, être capable de... » indique un ou plusieurs savoir-faire en relation avec l'énoncé de la compétence précisée en titre ;
- la seconde colonne « Conditions de réalisation » indique les conditions et/ou les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale;
- la troisième colonne « Critères et indicateurs de performance » indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale. Ces critères constituent les limites de l'exigence.

Tableau des capacités

Référentiel des activités professionnelles

Référentiel de certification du domaine professionnel

Champ d'intervention

Dans les entreprises de réparation des carrosseries

Compétence globale

Le titulaire du CAP Réparation des carrosseries doit être capable d'assurer la réparation des carrosseries des véhicules automobiles en mettant en œuvre des procédures et des moyens dédiés. Il doit intégrer les aspects liés à l'accueil, à la qualité, à la prévention des risques professionnels et à la protection de l'environnement.

Activités Capacités Compétences Communiquer avec un client dans une carrosserie Mettre en rapport le client avec la personne ou le service compétent Informer l'entreprise 1 Renseigner la fiche de travail Préparer l'intervention

C1

1

Communiquer

Déposer reposer les éléments

2 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise 3 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation. Collecter les données techniques 3 1 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue 2 Se tenir informé des évolutions techniques Restituer le véhicule 1 Signaler les anomalies constatées 2 Commenter les travaux réalisés 3 Renseigner les documents de suivi

Préparer l'intervention et organiser le poste de travail

Préparer le véhicule à l'intervention

C2 Agencer le poste de travail avec ses équipements 2 Préparer 3 Mettre en poste le véhicule Réparer les Remettre en état le poste de travail et ses équipements éléments Déposer, démonter, remonter, reposer les éléments Déposer, reposer les éléments de sellerie et de verrouillage Débrancher, rebrancher les composants des systèmes 2 électriques, hydrauliques et pneumatiques Appliquer une procédure de réinitialisation des indicateurs de défauts et de maintenance Désassembler, assembler, ajuster les éléments amovibles et Préparer la mise en inamovibles Réparer les éléments peinture du Remettre en forme les éléments détériorés véhicule **C3** 2 Protéger contre la corrosion 3 Assurer l'étanchéité 2 Réaliser 4 Réparer les éléments en matériaux composites

5 Remplacer les vitrages 6 Mastiquer, poncer les éléments réparés Contrôler les structures 3 1 Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants Appliquer une procédure de contrôle des soubassements Préparer le véhicule à la livraison Évaluer la qualité 1 Contrôler la qualité de son intervention C4 Identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les Évaluer 2 protections adaptées 3 Appliquer les règles de tri sélectif des déchets

Description des capacités

Capacité C1 – communiquer

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances		
C1.1 – communiquer avec un client dans une carrosserie				
C1.1.1 Mettre en rapport le client avec la personne ou le service compétent	– Le client à l'atelier	 L'accueil est courtois. Le client est dirigé vers le bon interlocuteur. Les coordonnées du client sont enregistrées le cas échéant. 		
	C1.2 – informer l'entreprise			
C1.2.1 Renseigner la fiche de travail	 La fiche de travail Le véhicule La documentation technique du véhicule Les bases de données techniques relatives aux pièces détachées et aux outillages 	 Tous les renseignements inhérents au véhicule sont collectés. Toute anomalie est signalée. La fiche de travail est lisible et exploitable. Le vocabulaire technique est adapté. 		
C1.2.2 Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise	 La fiche de travail Le véhicule Un interlocuteur de l'entreprise 	 Le compte rendu de l'intervention est conforme à son déroulement. Le compte rendu est adapté à l'interlocuteur. Le vocabulaire technique est maîtrisé. Les défauts périphériques sont signalés. 		
C1.2.3 Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation	 La fiche de travail Le véhicule La documentation technique du véhicule Les bases de données techniques relatives aux pièces détachées et aux outillages 	 La liste des pièces, des produits et le relevé des temps sont conformes à la réalité de l'intervention. Les outils de communication sont correctement mis en œuvre. Les symboles rencontrés sont correctement décodés. 		
C1.3	 collecter les données techni 	ques		
C1.3.1 Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue	 La fiche de travail Le véhicule La documentation technique du véhicule Les bases de données techniques relatives aux pièces détachées et aux outillages Les consignes de sécurité Les consignes de respect de l'environnement Les outils de communication nécessaires 	 Toutes les données nécessaires à l'intervention sont collectées Les données acquises sont comprises par l'opérateur Les outils de communication sont correctement mis en œuvre Les risques liés à l'intervention sont correctement identifiés Les moyens de protection choisis sont adaptés 		

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C1.3.2 Se tenir informé des évolutions techniques	 La presse spécialisée Les outils de communication Une connexion à un centre technique Des revues techniques récentes et mises à jour Une base de données informatisée (techniques, procédés) 	 Les solutions technologiques nouvelles sont connues Les principales sources d'informations techniques sont connues
	C1.4 – restituer le véhicule	
C1.4.1 Signaler les anomalies constatées	 La hiérarchie Le véhicule Une fiche de contrôle et de relevé d'anomalies La réglementation en vigueur La démarche de qualité de l'entreprise Les données relatives aux responsabilités du réparateur 	 Toutes les anomalies constatées y compris périphériques sont signalées La hiérarchie est informée des anomalies constatées et de leurs conséquences sur la sécurité du véhicule La fiche de relevé d'anomalies est correctement renseignée Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées Les prochaines interventions nécessaires sont signalées
C1.4.2 Commenter les travaux réalisés	 La hiérarchie Le véhicule Une fiche de travail La démarche de qualité de l'entreprise. Les responsabilités du réparateur 	 Le compte rendu reflète la réalité de l'intervention Le vocabulaire technique est maîtrisé La fiche de travail est correctement renseignée Les règles de communication de l'entreprise sont appliquées Les prochaines interventions nécessaires sont signalées
C1.4.3 Renseigner les documents de suivi	 Le livret d'entretien Les procédures de suivi de l'entreprise Une fiche de travail Les fiches d'auto contrôle 	 Les opérations effectuées sont consignées dans les documents de suivi La fiche de travail est correctement renseignée Les informations reflètent la réalité de l'intervention Les prochaines interventions nécessaires sont signalées

Capacité C2 – préparer

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances		
C2.1 – préparer l'intervention et organiser le poste de travail				
C2.1.1 Préparer le véhicule à l'intervention	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Les moyens de protections du véhicule (housses, tapis) Les procédures d'intervention Les équipements de protection individuels La démarche qualité de l'entreprise 	 Le véhicule est prêt à être mis en chantier. La protection du véhicule et du matériel est assurée. Les procédures d'intervention sont connues et appliquées. Toute anomalie est signalée. 		
C2.1.2 Agencer le poste de travail avec ses équipements	 Le véhicule sur le poste de travail La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Les moyens de manutention Les moyens de stockage Les moyens de protection Les consignes de sécurité 	 Tous les outillages et équipements sont prévus et opérationnels. Le poste de travail est agencé dans un souci d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité. Toutes les consignes sont respectées. Toute anomalie est signalée. 		
C2.1.3 Mettre en poste le véhicule	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Le matériel de manutention et leurs notices d'utilisation Les moyens de protection Les consignes de sécurité et de respect de l'environnement 	 Le véhicule est prêt à être mis en chantier en toute sécurité. Les règles d'ergonomie, de levage, de manutention et de sécurité sont respectées. L'intégrité du véhicule, du matériel ou du sous ensemble est protégée. Toute anomalie est signalée. 		
C2.1.4 Remettre en état le poste de travail et ses équipements	 Le poste de travail Les équipements, outillages et notices d'utilisation nécessaires à l'intervention Les moyens de nettoyage et de remise en état Les fluides et déchets résultants d'une intervention sur un véhicule Les bacs et conteneurs de récupération Les consignes de sécurité et de respect de l'environnement La démarche qualité de l'entreprise 	 Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état. Toute anomalie est signalée. Les déchets sont identifiés, triés et stockés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise. Toutes les consignes sont respectées. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. 		

Capacité C3 – réaliser

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances		
C3.1 – déposer, démonter, remonter, reposer les éléments				
C3.1.1 Déposer, reposer les éléments de sellerie et de verrouillage	 Le véhicule La fiche de travail Le barème des temps La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Les moyens de stockage et d'identification des éléments Les moyens de protection Les consignes de sécurité La démarche qualité de l'entreprise 	 La méthodologie utilisée respecte les préconisations du constructeur. Les éléments déposés sont correctement identifiés et stockés. Seuls les éléments nécessaires sont démontés. La fiche de travail est complétée Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée. Toute anomalie est signalée. 		
C3.1.2 Débrancher, rebrancher les composants des systèmes électriques, hydrauliques et pneumatiques	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Les procédures d'intervention sur les circuits concernés Les procédures de connexion et de déconnexion 	 Les composants des systèmes sont débranchés et rebranchés en toute sécurité en respectant les procédures d'intervention. Seuls les éléments nécessaires sont débranchés. Les éléments débranchés sont correctement stockés. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée. Toute anomalie est signalée. La fiche de travail est complétée. 		
C3.1.3 Appliquer une procédure de réinitialisation des indicateurs de défaut et de maintenance	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Le matériel de réinitialisation Les matériels de dialogue adaptés aux systèmes du véhicule Les procédures de réinitialisation des indicateurs de défaut et de maintenance 	 Les procédures du constructeur sont respectées. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée. Toute anomalie est signalée. 		

Savoir faire	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de	
Être capable de		performances	
C3.1.4 Désassembler, assembler, ajuster les éléments amovibles et inamovibles	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule avec le mode opératoire Le poste de travail et ses équipements Le matériel et les produits nécessaires à l'assemblage avec leur documentation Les temps d'intervention Les moyens d'identification en vue du stockage Les pièces neuves Le matériel de contrôle des jeux Les temps d'intervention Les temps d'intervention Les temps d'intervention Les temps d'intervention Les moyens de protection Les consignes de sécurité. 	 La procédure utilisée pour le désassemblage, l'assemblage et l'ajustage respecte les préconisations du constructeur. Les éléments désassemblés sont identifiés et correctement stockés. Le montage et l'ajustage sont conformes aux exigences. Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées. Aucune détérioration n'est constatée. La fiche de travail est complétée. Toute anomalie est signalée. 	
	C3.2 – réparer les éléments		
C3.2.1 Remettre en forme les éléments détériorés	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule La documentation technique relative aux procédures et aux produits à mettre en œuvre Le poste de travail et ses équipements Le barème des temps Les consignes de sécurité 	 Les éléments détériorés sont remis en forme par choc, vérinage ou garnissage. Les éléments sont prêts à intégrer la suite du processus de réparation (peinture, remontage,). La procédure de remise en forme est respectée. L'intervention a été faite en toute sécurité (personnel, matériel, véhicule,). La fiche de travail est complétée. 	
C3.2.2 Protéger contre la corrosion	 La fiche de travail La documentation technique du véhicule Les produits nécessaires (anticorrosion, immunisant, insonorisant) Les fiches techniques des produits Le matériel d'application Le matériel et les équipements de protection collective et individuelle Les consignes de sécurité et de protection de l'environnement 	 La protection des éléments est conforme. Les procédures sont respectées. Le matériel d'application est bien adapté. Les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'environnement sont respectées. Toute anomalie est signalée. 	

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C3.2.3 Assurer l'étanchéité	 La fiche de travail La documentation technique du véhicule Les produits nécessaires Les fiches techniques des produits Le matériel d'application Le matériel et les équipements de protection collective et 	 L'étanchéité des éléments et des structures est conforme. Les procédures sont respectées. Le matériel d'application est bien adapté. Les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'environnement
	individuelle – Les consignes de sécurité et de protection de l'environnement	sont respectées. – Toute anomalie est signalée.
C3.2.4 Réparer les éléments en matériaux composites	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule La nature des matériaux Le matériel et les produits de réparation Les documents techniques relatifs au produit à réparer Le matériel et les équipements de protection collective et individuelle Les procédures de réparation Les consignes de sécurité Le poste de travail et ses équipements 	 Les supports et les produits sont identifiés. Les procédures sont respectées. Les éléments sont correctement réparés. La fiche de travail est complétée. Les temps d'intervention sont respectés. Toute anomalie est signalée. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. Les déchets sont triés et évacués.
C3.2.5 Remplacer les vitrages	 Le véhicule La documentation technique du véhicule Le matériel nécessaire à l'intervention Les fiches techniques de produits si nécessaires Les vitrages neufs Les moyens de protection Les moyens de nettoyage Les temps d'intervention Les consignes de sécurité 	 La nature des matériaux est identifiée. Le démontage du vitrage est conforme. Le remontage du vitrage est conforme. Les procédures sont respectées. Les déchets sont triés et évacués. Le véhicule est propre. Toute anomalie est signalée.

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
C3.2.6 Mastiquer, poncer les éléments réparés	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Le mastic, les produits L'outillage nécessaire Le matériel de ponçage Les consignes de sécurité 	 L'élément est prêt « à passer en préparation peinture ». La mise en œuvre des produits est rationnelle (pas de gaspillage). Le poste de travail est propre après l'intervention. Les consignes de sécurité sont respectées.
	C3.3 – contrôler les structures	
C3.3.1 Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Le matériel de contrôle des trains roulants La fiche de travail La notice du matériel de contrôle de train roulant Les temps d'intervention Les consignes de sécurité 	 Les contrôles préliminaires sont correctement effectués. Les caractéristiques défectueuses du train sont identifiées. Le contrôle est réalisé conformément à la documentation technique du matériel. La fiche de relevés est renseignée, les valeurs sont cohérentes. Toute anomalie est signalée.
C3.3.2 Appliquer une procédure de contrôle des soubassements	 Le véhicule La fiche de travail La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Le matériel de contrôle des soubassements La fiche de travail La notice du matériel de contrôle des soubassements Les temps d'intervention Les consignes de sécurité 	 La mise en assiette est réalisée. Les caractéristiques du soubassement sont identifiées. La procédure de mise en œuvre du matériel de contrôle de soubassement a été respectée. La fiche de relevés est renseignée, les valeurs sont cohérentes. Toute anomalie est signalée.

Capacité C4 – évaluer

Savoir faire Être capable de	Conditions de réalisation	Critères et indicateurs de performances
	C4.1 – évaluer la qualité	
C4.1.1 Contrôler la qualité de son intervention	 Le véhicule, les éléments réparés La fiche de travail La fiche d'auto contrôle La documentation technique du véhicule Le poste de travail et ses équipements Les critères d'évaluation de la qualité en vigueur dans l'entreprise Les consignes particulières liées à la sécurité et à la protection de l'environnement 	 Le contrôle détermine si la réparation est conforme aux critères de qualité de l'entreprise. Tous les points de contrôle relatifs à l'intervention sont relevés. Toute anomalie est signalée. La fiche d'auto contrôle est renseignée.
C4.1.2 Identifier les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées	 Un véhicule ou les éléments à réparer La fiche de travail La documentation technique Le poste de travail et ses équipements Le matériel de protection La réglementation en vigueur 	 Les risques professionnels liés à l'intervention sont identifiés et les moyens de les prévenir sont appliqués. Le choix des procédures est bien adapté au travail à effectuer.
C4.1.3 Appliquer les règles de tri sélectif des déchets	 Le poste de travail Les déchets Les produits Les conteneurs Les documents techniques relatifs aux déchets, produits 	 L'identification du produit ou du déchet est correcte. Le tri est effectif et adapté. Les procédures sont respectées.

Tableau des relations capacités, compétences et savoirs

Relations capacités / compétences / savoirs S1 S2 S3					S3
		relations capacites / competences / savoirs	\$1 N	S2	33
	CAP Réparation des carrosseries		Analyse fonctionnelle et structurelle	Les véhicules et leur réparation	Les fonctions de l'activité de service
C1 -	comr	nuniquer			
	Comi	muniquer avec un client dans une carrosserie			
1	1	Mettre en rapport le client avec la personne ou le service			
	-	compétent			
		mer l'entreprise			
2	2	Renseigner la fiche de travail			
	3	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation			
		cter les données techniques			
3	1	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue			
	2	Se tenir informé des évolutions techniques			
	Resti	tuer le véhicule			
4	1	Signaler les anomalies constatées			
4	2	Commenter les travaux réalisés			
	3	Renseigner les documents de suivi			
C2 –	prép	arer			
	Prépa	arer l'intervention et organiser le poste de travail			
	1	Préparer le véhicule à l'intervention			
1	2	Agencer le poste de travail avec ses équipements			
	3	Mettre en poste le véhicule			
62	4	Remettre en état le poste de travail et ses équipements			
<u>C3 –</u>	réalis				
		oser, démonter, remonter, reposer les éléments Déposer, reposer les éléments de sellerie et de			
	1	verrouillage			
		Débrancher, rebrancher les composants des systèmes			_
1	2	électriques, hydrauliques et pneumatiques			
	3	Appliquer une procédure de réinitialisation des			
	3	indicateurs de défaut et de maintenance			
	4	Désassembler, assembler ajuster les éléments amovibles			
	Dána	et inamovibles			
	кера 1	rer les éléments Remettre en forme les éléments détériorés			
	2	Protéger contre la corrosion			
2	3	Assurer l'étanchéité			
	4	Réparer les éléments en matériaux composites			
	5	Remplacer les vitrages			
	6	Mastiquer, poncer les éléments réparés			
	Cont	rôler les structures			
3	1	Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants			
	2	Appliquer une procédure de contrôle des soubassements			
C4 –	évalu				
		er la qualité			
	1	Contrôler la qualité de son intervention			
1	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les			
	3	protections adaptées Appliquer les règles de tri sélectif des déchets			
L		Appriquer les règles de un selectri des déchets			

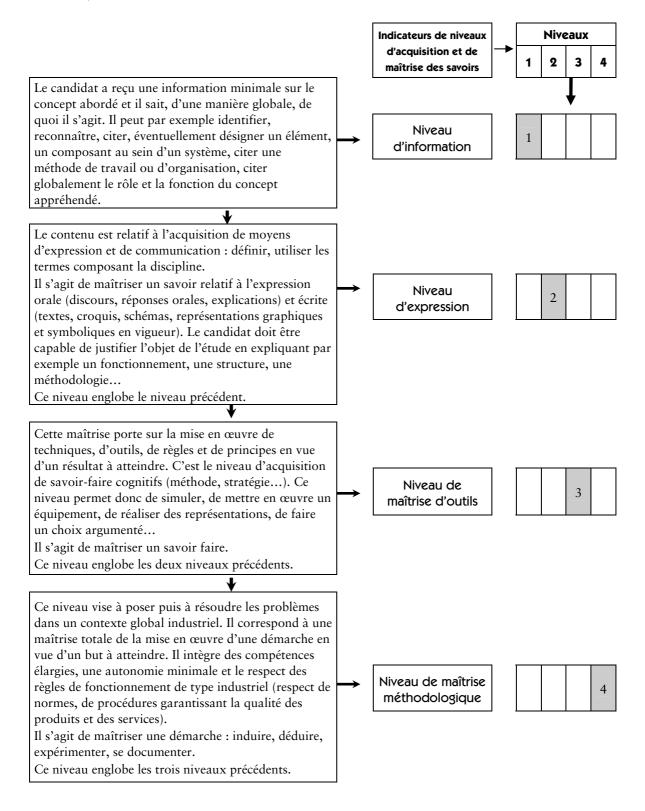
Les savoirs associés

Les savoirs associés que doit maîtriser le titulaire de ce certificat d'aptitude professionnelle sont regroupés en trois chapitres repérés de S1 à S3. Les savoirs S2 sont liés à la réparation des carrosseries des véhicules actuels.

S 1	Analyse fonctionnelle et structurelle	S1.1 Analyse fonctionnelle et structurelle S1.2 Lecture de la représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme
S2	Les véhicules et leur réparation	S2.1 Le véhicule et ses équipements S2.2 Les matériaux S2.3 Les assemblages S2.4 La réparation des carrosseries
S3	Les fonctions de l'activité de service	S3.1 La communication S3.2 L'organisation de la réparation S3.3 La qualité S3.4 La prévention des risques professionnels et le tri sélectif des déchets

Spécification des niveaux d'acquisition et de maîtrise des savoirs

S'il n'était pas limité par des niveaux taxonomiques, le référentiel de ce CAP Réparation des carrosseries pourrait convenir à des formations très supérieures. La prise en compte de niveaux de maîtrise des savoirs est donc un élément déterminant pour l'évaluation (et la construction de la formation).



Définition des savoirs

S1 – analyse fonctionnelle et structurelle

Buts

Dans une perspective de réparation des carrosseries il s'agit pour le candidat :

- de comprendre les langages du technicien (dessins, schémas, graphes...) pour une activité liée à une intervention de réparation des carrosseries;
- d'appréhender l'organisation fonctionnelle des grandes familles des différents sous-systèmes rencontrés ;
- d'identifier les principales solutions technologiques utilisées aujourd'hui, dans le domaine des véhicules, pour satisfaire aux fonctions techniques (liaison, guidage, étanchéité).

L'enseignement dispensé doit permettre au candidat de maîtriser, pour chacun des systèmes, les savoirs relatifs :

- aux organisations fonctionnelles et structurelles ;
- au fonctionnement du système et de ses composants.

Méthodologie

L'acquisition et l'évaluation des connaissances technologiques, des capacités de décodage et de modélisation, se font au travers d'études de mécanismes représentatifs de l'ensemble des véhicules.

Pour chaque système étudié, un dossier technique et pédagogique est constitué. Des ensembles et sous-ensembles, didactisés, sont utilisés pour proposer au candidat des situations de formation concrètes dans le cadre de démarches pédagogiques à caractère inductif.

Les situations d'évaluation prévoient prioritairement le développement des compétences d'exploitation de documents techniques au travers d'activités sur des produits réels associés à divers modèles (modèles de représentation, modèles fonctionnels). L'utilisation des outils informatiques de représentation et de simulation (modeleurs 3D) est intégrée aux situations d'évaluation.

Les activités de travaux pratiques devront être centrées dans chaque cycle de travaux pratiques (TP) autour de thèmes identifiés et représentatifs des technologies mises en œuvre.

Afin que la formation dispensée n'apparaisse pas comme une suite d'études de cas, des leçons de synthèse mettent périodiquement en évidence :

- la transférabilité des démarches proposées ;
- les règles de structuration des modèles utilisés ;
- les domaines d'applications des solutions technologiques étudiées.

\$1.1 – analyse fonctionnelle et structurelle

Connaissances	Limites de connaissances	Ni	vea	ux
Comidisances	Limites de Comidissances	1	2	3
S1.1.1 – analyse d'un système				
Notion de système : - Environnement et frontière d'un système - Notion de flux (matière, énergie, information) - Valeur ajoutée - Descripteurs fonctionnels Identification des fonctions : - Fonctions de service et fonctions techniques - Typologie des fonctions techniques (assemblage, guidage, étanchéité,) Organisation fonctionnelle d'un système : - Identification des parties commande et opérative - Identification des capteurs, des actionneurs	À partir d'un système en relation avec le champ professionnel de la carrosserie.			
 Identification des échanges de flux Les constituants des chaînes cinématiques : Les actionneurs Les transmetteurs et transformateurs de mouvements Les constituants de mise en service et d'arrêt Les liaisons entre les constituants 				
S1.1.2 – analyse d'un ensemble fonctionnel Modèles d'analyse du fonctionnement d'un				
système: - Décodage des outils de description temporelle d'un ensemble fonctionnel - Modèle cinématique: Caractérisation des liaisons (dénomination et symbolisation) Les liaisons mécaniques: - Typologie (encastrement, pivot, pivot glissant, glissière) - Caractéristiques: • Mouvements, Trajectoires • Solutions constructives associées - Les guidages: • En rotation, en translation, • Solutions constructives associées. - La protection des liaisons, l'étanchéité: • Typologie • Solutions constructives associées. Relation produit/matériau/procédé: - Relation au matériau: • Caractéristiques • Traitements thermiques - Relation au procédé: • Spécifications dimensionnelles et géométriques - Relation aux formes: • Géométrie en fonction du matériau • Géométrie en fonction du procédé	Uniquement en lecture et exploitation À partir d'un schéma fourni en se limitant à une lecture			

\$1.2 – lecture de la représentation d'un élément, d'un ensemble

		N	iveau	X
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S1.2.1 – lecture				
Lecture de représentations normalisées : - Sur une mise en plan : Informations fournies Codage des différents traits Décodage, identification des surfaces et des volumes : - Identification et désignation des formes géométriques des surfaces et volumes constitutifs d'une pièce ; - Vocabulaire technique associé aux formes (arbre, épaulement, alésage) ; - Décodage des spécifications dimensionnelles et géométriques - Lecture de documents techniques ; - Sur une mise en plan, lecture et utilisation de tous types de documents techniques utilisés dans le cadre de la carrosserie ; - Représentations particulières : perspectives, écorchés, éclatés. Décodage de sous-ensembles : - Repérage des pièces constitutives d'un sous-ensemble - Description d'une solution constructive	À partir de documents constructeur et de supports en relation avec le champ professionnel de la carrosserie Utiliser des supports simples			

S2 – les véhicules et leur réparation

Buts

À partir des capacités méthodologiques, des savoirs et savoir-faire acquis lors de la formation, il s'agit :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires à la préparation d'une intervention de carrosserie;
- d'acquérir les savoirs et savoir-faire indispensables à la réalisation d'une opération de réparation ;
- de développer des aptitudes à communiquer, rendre compte dans le cadre de ses activités de réparation.

Méthodologie

On choisira des supports de formation adaptés, c'est-à-dire des véhicules, des systèmes ou composants réels de technologie actuelle ou des supports didactiques favorisant l'observation et l'expérimentation au niveau :

- de l'organisation fonctionnelle, structurelle;
- de la réparation collision;
- des contrôles de conformité du véhicule et de ses systèmes.

Les équipes pédagogiques devront en permanence faire évoluer leurs cours pour dispenser leur enseignement sur des solutions technologiques actuelles.

L'enseignement dispensé sera réalisé si possible par un seul enseignant de Génie Industriel option Carrosserie. Il faudra veiller à assurer une continuité pédagogique à la formation dispensée en centre de formation, en milieu professionnel et lors des projets pluridisciplinaires à caractères professionnels.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- une communication courtoise et adaptée avec la hiérarchie ou le client ;
- des opérations de pose, de dépose et de remise en forme d'éléments de carrosserie ;
- des opérations de contrôle et réglages simples avant livraison.

Les activités de travaux pratiques devront privilégier une démarche inductive à partir des véhicules prévus en réparation – collision. Elles prendront aussi appui sur un dossier technique et pédagogique qui sera réalisé sur systèmes et dispositifs étudiés. Des cours de synthèses permettront la structuration des connaissances à transmettre.

Les cycles de travaux pratiques (TP) ainsi construits doivent favoriser :

- le transfert des méthodes et démarches ;
- l'expérimentation;
- l'autonomie de l'élève et l'individualisation de la formation.

Pour tous les systèmes, la démarche est la suivante.

Sur un véhicule:

- -dégager la fonction de service du système ou sous-système étudié,
- -identifier les éléments constitutifs ;
- -identifier les éléments d'assemblage et de liaison;
- -identifier les éléments de réglage ;
- -identifier les éléments et les procédés permettant une mise en conformité ;
- -réaliser les interventions en relation avec les préconisations et la réglementation.

NB: L'utilisation des systèmes actuels induit une veille technologique de la part des équipes pédagogiques afin de réactualiser régulièrement les supports de formation.

Domaines d'application

Le véhicule et ses équipements électriques, hydrauliques

Les matériaux

Les assemblages

La réparation des carrosseries

S2.1 – le véhicule : classification, structures et systèmes

Commission	limitas da samusiasamas	N	iveau	ıx
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2.1.1 – la classification des véhicules				
Les différents types de structures Les diverses éléments constituant une carrosserie Les mécanismes rencontrés en carrosserie (articulations, capot, portes, hayons, vitres, toit ouvrant)	Les ensembles ou sous/ensemble de structure sont différenciés Les différents types d'éléments sont identifiés et caractérisés Les mécanismes sont définis dans leur fonction			
L'évolution des structures, des matériaux, des assemblages	En relation avec une situation de réparation des carrosseries			

Connaissances	Limites de connaissances	N	ivea	их
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2.1.2 – ensemble mécanique		•		
(il s'agit ici de donner les connaissances des fonctions des systèmes classiques)	nécessaires à l'activité du carrossier et la com	ıpréh	ensi	on
Les grandes fonctions et leur concrétisation sur le véhicule	Les organes mécaniques sont identifiés, leur fonction est définie.			
Les divers organes mécaniques				
Leurs fonctions				
S2.1.3 – l'implantation des organes mécani	iques			
L'implantation	L'implantation sur le véhicule est identifiée			
Les risques encourus	Les règles de maintenance, les risques			
Les réglementations	matériels et humains sont clairement			
Le démontage, le remontage, le stockage	énoncés			
Les règles de maintenance	Les réglementations sont connues			
S2.1.4 – les trains roulants				
Les organes du train roulant	Les angles des trains roulants sont mis en			
Les différents angles	évidence			
Les conditions de roulage				
Les liaisons à la carrosserie				

S2.1 – le véhicule : les équipements électriques

Connaissances	Limites de connaissances	И		ΙX
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2.1.5 – les circuits électriques, électroniques	ues dans l'automobile			
Les différents types de circuits Les différents composants. Les fonctions des principaux éléments constitutifs Les contrôles simples	Les composants sont identifiés et caractérisés. Les circuits commande et puissance sont identifiés. Les contrôles permettent de diagnostiquer des anomalies simples.			
S2.1.6 – l'implantation des organes électric	l ques	1		
L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les risques encourus Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles	Les organes et composants sont identifiés. Les règles de montage/démontage et les procédures de sécurité sont connues.			

Connaissances	Limites de connaissances	N	iveau	aux	
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3	
S2.1.7 – les circuits d'éclairage et de signal	isation				
L'implantation des composants dans un véhicule Le démontage des éléments constitutifs Les protections à appliquer Les procédures d'intervention sur un circuit Les contrôles et réglages	Les organes et composants sont identifiés. Les règles de montage/démontage et les procédures de sécurité sont connues.				

S2.1 – le véhicule : les équipements hydrauliques et pneumatiques

	I to the state of	N	ivea	ΙX
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S2.1.8 – les circuits hydrauliques et pneum	atiques dans l'automobile	•		
Les différents types de circuits	Les composants sont identifiés et			
Les différents composants	caractérisés.			
Les fonctions des éléments constitutifs	Les circuits sont définis.			
Les règles de maintenance	Les contrôles permettent de diagnostiquer			
Les contrôles simples	des anomalies simples.			
S2.1.9 – les circuits de lubrification et de re	rfroidissement			
L'implantation des composants dans un	Les composants sont identifiés et leur			
véhicule	fonctionnement est défini.			
Les risques encourus	Les procédés de contrôle et de			
Les contrôles de conformité après remontage	réinitialisation sont connus.			
S2.1.10 – les circuits de freinage				
L'implantation des composants dans un	Les composants sont identifiés et leur			
véhicule	fonctionnement est défini.			
Les risques encourus	Les procédés de contrôle et de			
Les contrôles visuels de conformité après	réinitialisation sont connus.			
remontage				

S2.1 – le véhicule : les équipements de sécurité et de confort

S2.1.11 – les éléments de sécurité (air-bag, prétentionneurs)			
L'implantation des composants dans un véhicule	Les composants sont identifiés et leur fonctionnement est défini.		
Les risques encourus Les règles de protection à appliquer	Les règles de conditionnement et de stockage sont connues.		
Les contrôles de conformité après remontage Les réinitialisations	Les procédés de contrôle et de réinitialisation sont connus.		

Connaissances	Limites de connaissances	И	ıx	
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3
	et de confort (détecteur de proximité, essu limatisation, fermeture centralisée, vitres élec			
L'implantation des composants dans un véhicule Les risques encourus Les règles de protection à appliquer Les contrôles de conformité après remontage Les réinitialisations	Les composants sont identifiés et leur fonctionnement est défini. Les procédés de contrôle et de réinitialisation sont connus.			
S2.1.13 – la visibilité				•
Les composants et les systèmes Leurs utilisations	Les systèmes et les composants sont identifiés, les normes sont connues.			
S2.1.14 – la sécurité				
Les différents niveaux de sécurité Les éléments participants à chaque niveau Les procédures d'intervention sur ces éléments	Les niveaux de sécurité sont caractérisés. Les procédures d'intervention sur les concepts sont exploitées.			
S2.1.15 – l'étanchéité, l'insonorisation				
Le rôle de l'étanchéité, de l'insonorisation. Les diverses techniques et produits pour assurer l'étanchéité et l'insonorisation	Les principes sont cités. Les techniques de mise en œuvre sont acquises.			

\$2.2 – les matériaux utilisés en carrosserie

Connaissances	Limites de sempioses	N	Niveaux		
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	
S2.2.1 – métaux ferreux					
Identification	Les matériaux sont identifiés et caractérisés.				
Comportement	Les techniques de mise en œuvre sont				
Caractéristiques	énoncées.				
Procédures d'intervention					
S2.2.2 – métaux non ferreux					
Identification	Les matériaux sont identifiés et caractérisés.				
Comportement	Les techniques de mise en œuvre sont				
Caractéristiques	énoncées.				
Procédures d'intervention					
S2.2.3 – matériaux composites					
Identification	Les matériaux sont identifiés et caractérisés.				
Comportement	Les techniques de réparation sont énoncées.				
Caractéristiques					
Procédures d'intervention					

Connaissances	Limites de connaissances	И	iveau	ux	
Connaissances	Limites de Connaissances	1	2	3	
S2.2.4 – matériaux de vitrage					
Identification	Les matériaux sont identifiés et caractérisés.				
Comportement	Les techniques de réparation sont énoncées.				
Caractéristiques					
Les techniques de montage et démontage des					
vitrages					

S2.3 – les assemblages

Connaissances	limites de soumaissemes	N	Niveau		
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3	
S2.3.1 – assemblage mécanique (boulonn	age, clipsage, agrafage, sertissage)				
Les différents types	Les assemblages sont caractérisés.				
Le démontage des pièces et accessoires	Les techniques de mise en œuvre sont				
Le remontage des pièces et accessoires	acquises.				
Notions d'effort, de couple	Les consignes et les règles sont respectées.				
Les risques encourus					
La sécurité					
S2.3.2 – assemblage thermique					
Les différents types	Les assemblages sont caractérisés.				
Assemblage d'éléments	Les techniques de mise en œuvre sont				
	acquises.				
	Les consignes et les règles sont respectées.				
S2.3.3 – assemblage par collage					
Les différents types	Les assemblages sont caractérisés.				
Assemblage d'éléments collés	Les techniques de mise en œuvre sont				
	acquises.				
	Les consignes et les règles sont respectées.				

S2.4 – la réparation des carrosseries

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux				
		1	2	3		
S2.4.1 – la manutention des véhicules						
Les matériels et outillages de levage et de manutention Notions d'effort, de couple, de masse Les principes et les règles de mise en œuvre La prévention des risques	Le choix des points de levage est maîtrisé. Les moyens de levage et de manutention sont adaptés. Les règles de sécurité et de prévention sont adaptées.					
S2.4.2 – la métrologie et le contrôle	S2.4.2 – la métrologie et le contrôle					
Notions : angles, distance Le contrôle du soubassement Le contrôle des trains roulants	Les grandeurs physiques sont connues. Les procédures de mise en œuvre sont connues.					

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
Le contrôle de l'éclairage et signalisation Les matériels et outillages	Les grandeurs physiques et les matériels de contrôle sont connus. Les procédures de mise en œuvre sont connues. L'analyse des résultats			
S2.4.3 – le découpage				
Les principes de découpage Les techniques de découpage Les techniques de désassemblage	Les principes sont connus et les techniques de découpage sont acquises. Les règles de sécurité sont adaptées.			
S2.4.4 – la remise en forme				
Les principes et les techniques de remise en forme	Les principes sont connus et les techniques de remise en forme sont acquises.			
S2.4.5 – la corrosion		1	l .	
Les facteurs de la corrosion Les types de protection Les produits anticorrosion Les procédures d'application	Les principes de la corrosion et les facteurs déterminants sont connus. Les solutions de protection et leur mise en œuvre sont acquises.			
S2.4.6 – l'étanchéité		1		
Les types d'étanchéité (étanchéité acoustique et fluidique) Les produits d'étanchéité, insonorisants Les procédures de mise en œuvre	Les solutions de protection et leur mise en œuvre sont acquises.			
S2.4.7 – les produits de finition des répara	tions			
Les mastics, les joints – Différents types – Conditions de mise en œuvre	Les matériaux sont identifiés et caractérisés Les techniques de finition sont énoncées			
S2.4.8 – la maintenance du matériel, risque	es et sécurité			
Les sources d'énergie Les raccordements Les procédures	Les documentations sont exploitées et les procédures respectent les normes en vigueur. Les règles de sécurité sont connues			

S3 – les fonctions de l'activité de service

Buts

Il s'agit de donner au candidat les outils méthodologiques et cognitifs permettant :

- de développer les compléments de connaissances et les méthodes nécessaires pour accueillir, communiquer avec la hiérarchie ou les clients dans le respect des règles de communication de l'entreprise;
- de réaliser les opérations de réparation dans le cadre d'une démarche qualité.

Méthodologie

On s'appuiera en permanence sur des situations réelles tirées de l'environnement professionnel de l'établissement ou des entreprises.

En ce qui concerne la qualité, il est important de montrer qu'il ne s'agit pas d'une « mode » mais de la seule stratégie possible à long terme pour toute entreprise qui a décidé de rester compétitive. Il y a lieu de montrer que l'amélioration de la qualité diminue les coûts.

Ces acquis doivent permettre d'exécuter en autonomie :

- la communication liée à l'accueil avec le client ;
- une maintenance de qualité;
- et de compléter les documents de suivi.

Domaine d'application

Communication avec la hiérarchie, gestion des données

Organisation de la réparation

Qualité

Prévention des risques professionnels et tri sélectif des déchets

\$3.1 – communication

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
	Limites de Connaissances	1	2	3
S3.1.1 – l'orientation du client, la restitutio	n du véhicule à la hiérarchie			
Les règles de la communication Les différents registres de langages	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie			
S3.1.2 – la gestion des données				
La fiche de travail Les procédures et/ou méthodologies de réparation Les documents techniques, les banques de données	Les responsabilités liées à l'utilisation de ces documents L'exploitation de ces données lors des différentes situations liées à la réparation des carrosseries			

\$3-2 – l'organisation de la réparation

Connaissances		Niveaux		
	Limites de connaissances	1	2	3
S3.2.1 – les différents types de réparations	s – collisions			
Les différents niveaux de chocs	Les éléments en cause à chaque niveau sont connus.			
\$3.2.2 – les différentes étapes de la déma	rche de réparation			
La chronologie des opérations (accueil restitution du véhicule) Les activités et responsabilités des intervenants à chacune des étapes	La chronologie des opérations et la responsabilité des intervenants sont connues.			

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
\$3.2.3 – la réglementation ; les règles de co	onsumérisme			
Les obligations du réparateur. Les règles liées à la réparation – collision	À partir d'activités en relation avec le champ professionnel de la carrosserie			
Les règles liées aux équipements, produits et matériels				
Les règles de consumérisme en réparation – collision				

S3.3 – la qualité

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3.3.1 – la démarche qualité				
Les différentes étapes d'une démarche qualité Les différents acteurs	Exploitation d'une étude de cas dans l'entreprise d'accueil Identification des intervenants internes et externes à l'entreprise qui participent à la démarche			
S3.3.2 – les causes et les conséquences de	e la non-qualité			
Les causes de la non-qualité Les conséquences humaines et économiques	En relation avec une situation de carrosserie Ex : défaillance interne ou externe			
S3.3.4 – les outils de suivi de la qualité				
Les documents et procédures à utiliser	Utilisation des outils liés au suivi dans l'entreprise d'accueil Principe de l'autocontrôle			

S3-4 – la prévention des risques professionnels et le tri sélectif des déchets

Connaissances	Limites de connaissances	Niveaux		
		1	2	3
S3.4.1 – les enjeux sociaux des accidents c	lu travail			
Les accidents du travail et les maladies professionnelles : – Définitions – Données qualitatives et quantitatives	Information sur l'accidentologie et les maladies professionnelles liées à la profession			
\$3.4.2 - le processus d'apparition des risqu	ues			
Phénomènes dangereux, situations dangereuses, personnes, dommages.	Identifier les situations dangereuses et identifier les protections à mettre en place dans le cadre de l'activité			

Commission	limitas da samaissanas	И	ivea	ΙΧ
Connaissances	Limites de connaissances	1	2	3
S3.4.3 – les risques liés à l'activité au niveau	u du poste, de l'atelier et alerter si besoin			
Détection et appréciation des risques liés : – aux comportements – aux produits – à l'environnement Identification et signalisation des risques	Identifier les situations dangereuses et identifier les protections à mettre en place dans le cadre de l'activité.			
S3.4.4 – les différents niveaux de prévention	on des risques professionnels		•	
Sécurité collective Sécurité individuelle	Identifier les situations dangereuses et identifier les protections à mettre en place dans le cadre de l'activité.			
S3.4.5 – les actions de prévention des risqu	ues			
Les actions à réaliser : – au niveau du poste de travail – au niveau des matériels et outillages, – au niveau des produits – au niveau de l'entreprise	L'accessibilité au poste de travail L'agencement des outillages et des matériels Le stockage des produits Ergonomie, gestes et postures			
S3.4.6 – le tri sélectif des déchets et la réc	upération des fluides			
Le tri et la récupération des déchets La répercussion sur l'environnement Le respect des procédures Les conséquences en cas de non respect des consignes	Identifier les types de déchets et appliquer le tri approprié, dans le cadre de son activité.			
S3.4.7 – les actions à conduire en cas d'ac	cident au poste de travail			
La conduite à tenir (PAS) Les consignes et procédures de sécurité : - Au poste de travail - Dans l'entreprise - Dans le secteur professionnel	Appliquer les consignes			

B50Lexique des abréviations

(annexe Ic)

Appliquer une procédure de réinitialisation des indicateurs de maintenance	Dans cette action, le candidat doit être capable d'appliquer la procédure définie par le constructeur et/ou l'équipementier en respectant les étapes suivantes : - préparer le véhicule ; - préparer le matériel de réinitialisation adapté ; - connecter ce matériel ; - suivre la procédure indiquée ; - valider son intervention ; - déconnecter le matériel ; - rendre compte de son intervention. Il ne s'agit en aucun cas d'effectuer des paramétrages de calculateurs.
PPCP	Projet pluridisciplinaire à caractère professionnel
PRP	Prévention des risques professionnels
VAE	Validation des acquis de l'expérience

ANNEXE II Modalités de certification

Unités constitutives du diplôme Règlement d'examen Définition des épreuves

Unités constitutives du diplôme

(annexe IIa)

Tableau de mise en relation des compétences et unités professionnelles

		Compétences	UP1	UP2.1	UP2.2
C1 ·	– co	mmuniquer			
1	Con	nmuniquer avec un client dans une carrosserie			
	1	Mettre en rapport le client avec la personne ou le service compétent			
2	Info	rmer l'entreprise			
	1	Renseigner la fiche de travail			
	2	Rendre compte oralement à un membre de l'entreprise			
	3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation			
3		ecter les données techniques			
	1	Collecter les données nécessaires à l'intervention prévue			
	2	Se tenir informé des évolutions techniques			
4	Res	tituer le véhicule	ı		
	1	Signaler les anomalies constatées			
	2	Commenter les travaux réalisés			
-	3	Renseigner les documents de suivi			
		éparer			
1		parer l'intervention et organiser le poste de travail	1		
	1	Préparer le véhicule à l'intervention			
	2	Agencer le poste de travail avec ses équipements			
	3	Mettre en poste le véhicule			
	4_	Remettre en état le poste de travail et ses équipements			
-		aliser			
1		poser, démonter, remonter, reposer les éléments			
	1	Déposer, reposer les éléments de sellerie et de verrouillage			
	2	Débrancher, rebrancher les éléments des circuits électriques, hydrauliques			
	3	Appliquer une procédure de réinitialisation des indicateurs de maintenance			
	4	Désassembler, assembler, ajuster les éléments amovibles et			
		inamovibles			
2	Rép	arer les éléments			1
	1	Remettre en forme les éléments détériorés			
	2	Protéger contre la corrosion			
	3	Assurer l'étanchéité			
	4	Réparer les éléments en matériaux composites			
	5	Remplacer les vitrages			
_	6	Mastiquer, poncer les éléments réparés			
3	cor	ntrôler, mesurer les structures			
	1	Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants		-	
<u> </u>	2	Appliquer une procédure de contrôle et de mesure des soubassements		L	
-		aluer			
1		uer la qualité	I		
	1	Contrôler la qualité de son intervention			
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées			
	3	Appliquer les règles de tri sélectif des déchets			

Tableau des relations entre compétences – savoirs de l'unité UP1

		Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture de la représentation o d'un élément	Le véhicule	ν.ς Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ: Σ:	SS: Res assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	L'organisation de la réparation	.co .co .co .co .co .co .co .co .co .co	La prévention des risques professionnels
C1	1_	communiquer	31.1	31.2	32.1	32.2	32.3	32.4	33.1	33.2	33.3	33.4
1	_	ommuniquer avec un client dans une carrosse	aria									
<u>'</u>		Mettre en rapport le client avec la personne	erie I	l		l		l				1
	1	ou le service compétent										
2	Inf	former l'entreprise										
	1											
		Rendre compte oralement à un membre										
	2	de l'entreprise										
		Fournir la liste des éléments nécessaires										
	3	à la facturation										
3	$C_{\mathcal{C}}$	ollecter les données techniques	l	l								
Ť		Collecter les données nécessaires à										
	1	l'intervention prévue										
	2											
4		stituer le véhicule	I	I		I		I				1
	1											
	2	Commenter les travaux réalisés										
		Renseigner les documents de suivi										
CS		préparer										
1		éparer l'intervention et organiser le poste de	trava	ail								
Ė		Préparer le véhicule à l'intervention										
		Agencer le poste de travail										
	2	avec ses équipements										
	3	Mettre en poste le véhicule										
		Remettre en état le poste de travail										
C		réaliser	1	1		1		1				•
		poser, démonter, remonter, reposer les élé	ment	s								
		Déposer, reposer les éléments de sellerie										
	1	et de verrouillage										
	0	Débrancher, rebrancher les éléments des										
	2	circuits électriques, hydrauliques										
	3	Réinitialiser les indicateurs de maintenance										
	4	Désassembler, assembler, ajuster les éléments										
		amovibles et inamovibles										
2	Ré	parer les éléments										
	1	Remettre en forme les éléments détériorés										
	2	Protéger contre la corrosion										
	3	Assurer l'étanchéité										
	4	Réparer les éléments en matériaux										
<u> </u>		composites										
<u> </u>		Remplacer les vitrages										
	6	Mastiquer, poncer les éléments réparés										

Capacités et compétences		Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture de la représentation o d'un élément	Le véhicule	S Les matériaux	Es assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	L'organisation de la réparation	E.S.	La prévention des risques	
3	Со	ntrôler, mesurer les structures	31.1	31.2	32.1	32.2	32.3	32.4	33.1	33.2	33.3	33.4
	1	Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants										
	2	Appliquer une procédure de contrôler et mesure des soubassements										
C 4		évaluer										
1	Év	aluer la qualité										
	1	Contrôler la qualité de son intervention										
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées										
	3	Appliquer les règles de tri sélectif des déchets										

Tableau des relations entre compétences – savoirs de la première situation d'évaluation de l'unité UP2

	Capacités et compétences	The structurelle et structurelle	ଦ୍ର Lecture de la représentation io d'un élément	Le véhicule	Les matériaux	Les assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	ပို့ ပို့ L'organisation de la réparation	E. La qualité	La prévention des risques
Cc		erie									
1											
·											
Inf											
1					_						
2	l'entreprise										
3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la facturation										
Cc	ollecter les données techniques										
	Collecter les données nécessaires à										
·	l'intervention prévue										
Re											
1											
3	Renseigner les documents de suivi										
	1 Inf 1 2 3 Ccc 1 2	compétences Communiquer	S1.1 Communiquer	S1.1 S1.2 S1.2	S1.1 S1.2 S2.1	S1.1 S1.2 S2.1 S2.2	S1.1 S1.2 S2.1 S2.2 S2.3 S2.2 S2.3 S2.2 S2.3 S2.2 S2.3 S2.2 S2.3 S2.3 S2.3 S2.3 S2.4 S2.2 S2.3 S2.5 S2.5	Since Sinc	Since Sinc	S1.1 S1.2 S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S3.1 S3.2 - communiquer - Communiquer avec un client dans une carrosserie	S1.1 S1.2 S2.1 S2.2 S2.3 S2.4 S3.1 S3.2 S3.3 Communiquer

		Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture de la représentation o d'un élément	Le véhicule	ν.σ Res matériaux	E.S. Les assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	L'organisation de la réparation	E.S. La qualité	La prévention des risques professionnels
C) _	préparer	31.1	31.2	32.1	JZ.Z	32.3	32.4	33.1	33.2	33.3	33.4
1		éparer l'intervention et organiser le poste de	trav	ail								
•	1		uave	ali					1			
	Ť	Agencer le poste de travail avec ses										
	2	équipements										
	3	Mettre en poste le véhicule										
		Remettre en état le poste de travail										
C		réaliser	l	l					l			
1		poser, démonter, remonter, reposer les éléi	mant									
'		Déposer, reposer les éléments de sellerie	Henc	S					1			
	1	et de verrouillage										
		Débrancher, rebrancher les éléments des										
	2	circuits électriques, hydrauliques										
		Appliquer une procédure de réinitialisation										
	3	des indicateurs de maintenance										
	_	Désassembler, assembler, ajuster les éléments										
	4	amovibles et inamovibles										
2	Ré	parer les éléments										
	1	Remettre en forme les éléments détériorés										
	2	Protéger contre la corrosion										
	3	Assurer l'étanchéité										
	4	Réparer les éléments en matériaux										
	4	composites										
	5	Remplacer les vitrages										
	6	Mastiquer, poncer les éléments réparés										
3	Co	ontrôler, mesurer les structures										
	1	Appliquer une procédure de contrôle des										
	<u>'</u>	trains roulants										
	2	Appliquer une procédure de contrôler et										
		mesure des soubassements										
C		évaluer										
1	Év	aluer la qualité										
	1	Controler in quante de son intervention										
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre										
		en œuvre les protections adaptées										
	3	Appliquer les règles de tri sélectif des déchets										

Tableau des relations entre compétences – savoirs de la deuxième situation d'évaluation de l'unité UP2

		Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et	্ৰ Lecture de la représentation io d'un élément	Le véhicule	is S Les matériaux	S Les assemblages	La réparation des carrosseries	ES La communication	ပို့ L'organisation de la réparation	E. P. C.	© La prévention des risques → professionnels
C 1	_	communiquer										
1	C	ommuniquer avec un client dans une carrosse	erie									
	1	Mettre en rapport le client avec la personne										
	-	ou le service compétent										
2	Inf	former l'entreprise										
	1	U										
	2	Rendre compte oralement à un membre de										
	_	l'entreprise										
	3	Fournir la liste des éléments nécessaires à la										
_		facturation										
3	C	ollecter les données techniques										
	1	Collecter les données nécessaires à										
	0	l'intervention prévue Se tenir informé des évolutions techniques										
4		estituer le véhicule						ļ				l
7		Signaler les anomalies constatées										
-		Commenter les travaux réalisés										
		Renseigner les documents de suivi				_						
C		préparer										·
_	_	éparer l'intervention et organiser le poste de	trava	ail								
Ė		Préparer le véhicule à l'intervention	dave	JII								
		Agencer le poste de travail avec ses										
	2	équipements			1							
	3	Mettre en poste le véhicule										
		Remettre en état le poste de travail										
C3		réaliser										
1		poser, démonter, remonter, reposer les éléi	ment	5								
	1	Déposer, reposer les éléments de sellerie et de										
	ı	verrouillage										
	2	Débrancher, rebrancher les éléments des										
	_	circuits électriques, hydrauliques										
	3	Appliquer une procédure de réinitialisation										
		des indicateurs de maintenance										
	4	Désassembler, assembler, ajuster les éléments										
2	DÁ	amovibles et inamovibles parer les éléments				<u> </u>						
_	1	Remettre en forme les éléments détériorés										
	2	Protéger contre la corrosion										
	3	Assurer l'étanchéité										
\vdash		Réparer les éléments en matériaux										
	4	composites										
	5	Remplacer les vitrages										
		Mastiquer, poncer les éléments réparés										
<u> </u>	_					<u> </u>		<u> </u>				

		Capacités et compétences	Analyse fonctionnelle et structurelle	Lecture de la représentation d'un élément	Le véhicule	Les matériaux	Les assemblages	La réparation des carrosseries	La communication	L'organisation de la réparation	La qualité	La prévention des risques professionnels
3	Сс	ontrôler, mesurer les structures	\$1.1	\$1.2	S2.1	\$2.2	\$2.3	\$2.4	\$3.1	\$3.2	\$3.3	\$3.4
	1	Appliquer une procédure de contrôle des trains roulants										
	2	Appliquer une procédure de contrôler et mesure des soubassements										
C		évaluer										
1	Éν	aluer la qualité										
	1	Contrôler la qualité de son intervention										
	2	Évaluer les risques professionnels et mettre en œuvre les protections adaptées										
	3	Appliquer les règles de tri sélectif des déchets										

Unités générales

UG1 - français et histoire géographie

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors-série n° 5 du 29 août 2002).

UG2 – mathématiques sciences

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors-série n° 5 du 29 août 2002).

UG3 – éducation physique et sportive

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

Règlement d'examen

(annexe IIb)

CAP Réparation des carros	sseries		Candidats scolaires (établissements publics et prives sous contrat) apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilités), formation professionnelle continue (établissements publics)	Candidats scolaires (établissements privés hors contrat) apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilités), formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance candidats individuels				
Épreuves	Coeff.	Mode	Mode	Durée				
Unités professionnelles	T		ı	T				
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF*	Ponctuel écrit	2 h 00			
EP2 Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule	UP2	13¹	CCF	Ponctuel pratique	9 h maxi²			
Unités générales								
EG1 Français et histoire géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15			
EG2 Mathématiques - sciences	iques - sciences UG2		CCF	Ponctuel écrit	2 h 00			
EG3 Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel				

^{*} contrôle en cours de formation

¹ dont 1 pour la VSP 2 dont 1h pour la VSP

Définition des épreuves

(annexe IIc)

EP1/UP1 - analyse d'une situation professionnelle

Coefficient 4

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences et les savoirs technologiques associés à l'étude d'une intervention de réparation des carrosseries sur un véhicule de technologie actuelle.

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes :

- C1.2.3, C1.3.1, C3.1.1, C3.1.2, C3.1.3, C3.1.4, C3.2.1, C3.2.2, C3.2.3, C3.2.4, C3.2.5, C3.2.6, C3.3.1, C3.3.2, C4.1.2 et C4.1.3.

et des savoirs associés :

-S1, S2, S3.

Conditions de réalisation de l'épreuve

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- un véhicule, avec une intervention de réparation d'un élément de carrosserie clairement identifiée ;
- un dossier technique ou des extraits ;
- des éléments ressources nécessaires à la résolution des problèmes posés.

Le candidat devra notamment :

- décoder et analyser les informations techniques ;
- mener une analyse fonctionnelle temporelle et structurelle du système appartenant au véhicule ou d'un outillage spécifique à la réparation des carrosseries ;
- choisir des modes opératoires, des procédures, des réparations adaptés ;
- justifier le choix du mode opératoire, l'utilisation de produits et/ou outillages.

L'évaluation devra prendre en compte :

- L'exactitude des décodages et des analyses effectués,
- L'exactitude des propositions,
- La qualité d'expression.

Modes d'évaluation

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

Épreuve ponctuelle : écrite d'une durée de 2 heures

Le candidat est amené à répondre aux questions portant sur un problème réel, à partir d'un dossier technique ou d'une notice et d'extraits de documentations qui peuvent être numérisés. Une salle adaptée est à prévoir.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation des candidats s'effectue sur la base d'une situation d'évaluation.

La période choisie pour la situation d'évaluation relève de la responsabilité des enseignants en fonction de l'avancement de la formation et de l'acquisition des compétences. Toutefois, le troisième trimestre de la seconde année scolaire est la période recommandée.

Elle est organisée par le ou les professeur(s) chargé(s) des enseignements de la communication technique et de la réparation des carrosseries. Le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante.

À l'issue du contrôle en cours de formation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat une fiche d'évaluation du travail réalisé. Cette fiche accompagnée d'une proposition de note sera transmise au jury. La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé si possible.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication de tous les documents supports de la situation d'évaluation et du travail réalisé par le candidat. Ces éléments seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité académique pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen des documents fournis, le jury formule toutes remarques et observations qu'il juge utile et arrête la note définitive.

L'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la spécialité concernée veille à la qualité et au bon déroulement de la situation d'évaluation ainsi qu'à sa conformité au règlement d'examen.

EP2/UP2 – réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule

Coefficient 13 (dont 1 pour la VSP)

Objectifs et contenus de l'épreuve

Cette épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives :

- à la réalisation d'opérations de réparation d'éléments de carrosserie sur véhicule ;
- à la réalisation de contrôles et mesures des carrosseries sur véhicule.

Finalités et objectifs de l'épreuve

L'épreuve porte sur tout ou partie des compétences terminales suivantes : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, C4.1 en liaison avec les tableaux des mises en relation de l'épreuve EP2 première situation et EP2 deuxième situation.

Structure de l'épreuve et critères d'évaluation

L'épreuve se décompose en deux parties.

Première partie : réalisation d'opérations de réparation d'éléments de carrosserie sur un véhicule 14 points

L'évaluation prend plus particulièrement en compte :

- l'aptitude du candidat à mobiliser ses savoirs et savoir faire face à des situations concrètes ;
- le degré d'autonomie du candidat, la façon dont il communique ;
- les résultats obtenus en relation avec les compétences mises en œuvre.
- Finalités et objectifs de la première partie

Cette partie d'épreuve doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la préparation et à la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules. La procédure d'intervention sera à disposition du candidat.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.1, C1.2, C1.3, C1.4, C2.1, C3.1, C3.2, et C4.1.

• Conditions de réalisation

À partir de tout ou partie des données suivantes :

- de la fiche de travail concernant des opérations de réparation d'un élément appartenant à un véhicule ;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage, à la procédure de travail et à la sécurité.

Et en présence :

- d'un véhicule de génération actuelle ;
- des moyens techniques appropriés à la réalisation des interventions prévues.

Le candidat réalise l'intervention prévue. Il devra notamment :

- prendre en charge le véhicule;
- procéder à la préparation de l'intervention;
- effectuer les déposes, démontages nécessaires ;
- réaliser les réparations adaptées ;
- fournir les éléments nécessaires à la facturation ;
- évaluer la qualité de l'intervention ;
- effectuer un compte rendu oral du travail réalisé et signaler les anomalies constatées.

L'évaluation prendra en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention;
- la conformité de l'intervention aux prescriptions ;
- la rigueur dans l'utilisation des moyens ;
- l'exactitude des informations fournies par le candidat ;
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité;
- la cohérence du compte rendu oral.

Deuxième partie : réalisation de contrôles et de mesures des carrosseries des véhicules

6 points

• Finalités et objectifs de la deuxième partie

Cette situation doit permettre d'évaluer les compétences professionnelles du candidat relatives à la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes du référentiel de certification : C1.2.2, C1.3.1, C1.4, C2.1.2, C2.1.3, C3.3.1, C3.3.2, C4.1.1 et C4.1.2.

• Conditions de réalisation

À partir :

- d'un véhicule complet pouvant être accidenté;
- des documents techniques relatifs au véhicule, à l'outillage et à la sécurité.

Et en présence:

- des moyens techniques appropriés;
- des moyens de protection adaptés;
- de la documentation spécifique.

Le candidat doit :

- procéder à la préparation du véhicule et du poste de travail ;
- réaliser les contrôles et les mesures nécessaires ;
- compléter une fiche de relevés;
- compléter la fiche de travail;
- commenter au jury les travaux réalisés et signaler les anomalies constatées.

• Évaluation

L'évaluation prend en compte :

- la préparation et l'organisation de l'intervention,
- la conformité de l'intervention aux prescriptions,
- la qualité du travail effectué,
- l'exactitude des informations fournies, (fiche de travail, tableau de relevés et commentaires),
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

• Modes d'évaluation

Les activités à réaliser, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

Épreuve ponctuelle pratique

L'évaluation s'effectue dans le cadre d'une épreuve pratique d'une durée de 8 heures maximum en fonction de l'intervention à réaliser.

Elle comporte deux parties décrites dans la définition de l'épreuve.

La première partie, notée sur 14 points, d'une durée de 4 heures maximum, permet d'évaluer les compétences visées lors de la préparation et de la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules.

Cette intervention se déroule sur un véhicule.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

La seconde partie, notée sur 6 points, d'une durée de 3 à 4 heures maximum, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

Cette intervention se déroule sur un véhicule complet.

Un tirage au sort permet de déterminer le véhicule sur lequel chaque candidat va travailler; au minimum, trois postes différents sont à prévoir.

Il faudra veiller à ce que tous les postes soient de durée et de niveau de difficulté similaires.

Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées par l'établissement de formation, au cours du troisième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La première situation, notée sur 14 points, permet d'évaluer les compétences visées lors de la préparation et de la réalisation de réparations des éléments de la carrosserie des véhicules.

Au terme de la période de formation en milieu professionnel, les professeurs concernés et les formateurs de l'entreprise déterminent conjointement, pour cette partie de l'épreuve, la note et l'appréciation qui seront proposées au jury.

Cette proposition prend en compte :

- les compétences acquises lors des travaux réalisés en entreprise ;
- l'entretien avec le formateur (tuteur, maître d'apprentissage) de la dernière entreprise d'accueil et un professeur d'enseignement professionnel membre de l'équipe pédagogique ayant en charge la formation.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera pour chaque candidat un dossier comprenant : une fiche d'analyse du travail effectué par le candidat, rédigée par l'équipe pédagogique en termes de comparaison entre ce qui a été réalisé par le candidat et ce qui était attendu avec la fiche d'évaluation (barèmes détaillés, critères d'évaluation...) en relation avec le livret de liaison ou de suivi en entreprise.

La seconde situation, notée sur 6 points, permet d'évaluer les compétences visées lors de la réalisation d'une opération de contrôles et de mesures des éléments d'un train roulant et/ou d'une carrosserie de véhicule.

Cette situation, organisée par les professeurs chargés des enseignements technologiques et professionnels, se déroule dans l'établissement de formation.

Le candidat est informé à l'avance du moment prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation. La période choisie pouvant être différente pour chacun des candidats, son choix relève de la responsabilité des enseignants.

La commission d'évaluation est composée de l'équipe enseignante avec la participation d'un professionnel si possible.

À l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique du centre de formation constitue pour chaque candidat un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis aux candidats pour conduire le travail demandé;
- la description des conditions techniques de réalisation (fiche de préparation) ;
- la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note et une fiche d'analyse du travail réalisé par le candidat. Ces deux fiches seront adressées au jury qui pourra éventuellement demander à avoir communication de l'ensemble du dossier constitué.

L'ensemble de ces documents sera tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

Après examen attentif des documents fournis, le jury formule toute remarque et observation qu'il juge utile et arrête la note.

Évaluation de la vie sociale et professionnelle

L'évaluation de la « Vie sociale et professionnelle » est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points.

L'épreuve de Vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

Contrôle en cours de formation

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

Une situation d'évaluation écrite, notée sur 14 points

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties.

Première partie : évaluation écrite d'une durée de 1 heure notée sur 7 points

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4 : l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

Deuxième partie : un travail personnel écrit noté sur 7 points

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme, $notée \ sur \ 6 \ points$

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail [SST] ou attestation de formation aux premiers secours [AFPS]) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

Épreuve ponctuelle écrite, durée 1 heure

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

EG1/UG1 - français et histoire-géographie

Coefficient 3

Épreuve écrite et orale : durée 2 h 15, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle).

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général).

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français et d'histoire – géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation

Contrôle en cours de formation

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation

• Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture..., cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

• Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

Deuxième situation d'évaluation

• Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

• Deuxième partie (histoire-géographie)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

Évaluation par épreuve ponctuelle : 2 heures + 15 minutes

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes);
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie (histoire-géographie)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examinateur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier, le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG2/UG2 - mathématiques-sciences

Coefficient 2

Épreuve écrite : durée 2 heures, ou contrôle en cours de formation

(Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle).

(Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général).

L'épreuve de mathématiques-sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

Objectifs de l'épreuve

L'évaluation en mathématiques-sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence;
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

Modes d'évaluation

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Première situation d'évaluation: notée sur 10

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

Deuxième situation d'évaluation : notée sur 20

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

• Première partie

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée d'une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

• Deuxième partie

Une évaluation d'une durée d'une heure environ en physique - chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;

- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examinateur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique - chimie.

Mathématiques: 1 heure, notée sur 10 points

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Physique-chimie: 1 heure, notée sur 10 points

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties.

• Première partie

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;
- à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

• Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- l'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- l'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

EG3/UG3 – éducation physique et sportive

Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 11 juillet 2005 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*Journal officiel* du 21 juillet 2005, *BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005) et la note de service n° 2005-179 du 4 novembre 2005 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnell, du brevet des métiers d'art, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (*BOEN* n° 42 du 17 novembre 2005).

ANNEXE III

Période de formation en milieu professionnel

Période de formation en milieu professionnel

Objectifs

La formation en milieu professionnel doit permettre au candidat, lors d'interventions sur des véhicules, des matériels ou des équipements relevant de la réparation des carrosseries, d'acquérir des compétences par la mise en œuvre, au sein de l'entreprise, des tâches répertoriées dans le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel constitue le support de la situation d'évaluation prévue en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation selon les modalités définies dans l'annexe III de l'arrêté de création du CAP Réparation des carrosseries.

Candidats en formation initiale sous statut scolaire

Durée

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de 12 semaines. Elle peut être répartie en quatre séquences maximum. Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement. Il s'effectue en concertation avec les milieux professionnels.

Modalités

L'établissement doit trouver pour chaque candidat un lieu d'accueil pour les périodes de formation en milieu professionnel. La recherche et le choix de l'entreprise, relèvent de l'équipe pédagogique qui doit prendre en charge les contacts nécessaires. Sous la responsabilité des enseignants, les élèves peuvent contribuer à cette recherche (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000 ; *BOEN* n° 25 du 29 juin 2000).

Les conditions d'encadrement des candidats sont précisées par une convention passée entre l'établissement scolaire dont relève l'élève et l'entreprise d'accueil concernée. La convention est établie conformément aux dispositions de la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 (BOEN n° 38 du 24 octobre 1996) modifiée par la note DESCO A7 n° 259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat conserve son statut scolaire.

La situation d'évaluation organisée en milieu professionnel dans le cadre du contrôle en cours de formation est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

Un candidat qui, pour une raison majeure dûment constatée, n'effectue qu'une partie de sa période de formation en milieu professionnel, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant informé de sa situation.

Organisation

Pour chacune des séquences de la période de formation en milieu professionnel, les tâches confiées au candidat correspondront à celles développées dans le référentiel des activités professionnelles.

Les conditions de réussite de la période de formation en milieu professionnel résident à tous les niveaux de son déroulement, avant, pendant et après.

Avant chaque séquence, un contrat individuel de formation est établi conjointement par les membres de l'équipe pédagogique et le tuteur. À partir des spécificités de l'entreprise, des exigences du référentiel de certification du diplôme et des acquis antérieurs du candidat, le document précise la liste des tâches qui seront confiées au candidat ainsi que les modalités de formation envisagées dans de l'entreprise.

Pendant chaque séquence, un suivi est assuré par l'équipe pédagogique. En cas de difficultés constatées lors d'une visite, une renégociation du contrat doit être envisagée.

Après chaque séquence, un bilan individuel est établi conjointement par le tuteur et au moins un membre de l'équipe pédagogique. C'est à cette occasion que l'enseignant met en relation le résultat du travail effectué sur les tâches négociées avec les compétences à acquérir du référentiel de certification.

Candidats en formation initiale sous contrat d'apprentissage

Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est fixée par le contrat d'apprentissage déduction faite des périodes en centre de formation et des congés légaux.

Modalités

Conformément aux dispositions du Code du travail, l'employeur est tenu d'assurer dans l'entreprise la formation pratique de l'apprenti. Il lui confie notamment des tâches permettant d'exécuter des opérations conformes à une progression annuelle définie par accord entre l'établissement de formation et les représentants de l'entreprise qui inscrivent leurs apprentis au centre de formation.

La situation d'évaluation organisée en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation pour les centres de formation habilités est prévue lors des séquences planifiées en deuxième année de formation.

Organisation

Les activités de l'apprenti sont suivies en concertation entre le maître d'apprentissage et les formateurs du centre. Ils utilisent pour cela la progression qui existe sous la forme d'un « tableau de stratégie de formation » ou du « document de liaison ».

Candidats en formation continue

Durée

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés de période de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience acquise de 6 mois dans le secteur d'activité du diplôme.

Modalités

L'entreprise d'accueil repère avec les enseignants les activités auxquelles le stagiaire sera associé. Ces informations sont consignées dans un document de liaison, en annexe pédagogique de la convention.

Organisation

Les activités du stagiaire en entreprise sont suivies en concertation entre le tuteur et les formateurs.

Positionnement

En cas de positionnement (prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur), la durée minimale de la formation en milieu professionnel est de 8 semaines.

ANNEXE IV Tableau de correspondance entre épreuves et unités

Tableau de correspondance entre épreuves et unités

CAP Carrosserie réparation (arrêté du 29/08/1994)		CAP Réparation des carrosseries (défini par le présent arrêté)
Dernière session 2008		Première session 2009
Domaine professionnel		Ensemble des unités professionnelles
EP1	Réalisation d'une intervention	Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule (UP2)
EP2	Communication technique	Analyse d'une situation professionnelle (UP1)
Unités générales		Unités générales
UG1	Français et histoire-géographie	Français et histoire-géographie
UG2	Mathématiques-sciences	Mathématiques-sciences
UG3	Éducation physique et sportive	Éducation physique et sportive

Commentaires

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- la note supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles ;
- la note obtenue à l'épreuve réalisation d'une intervention EP1 (arrêté du 29/08/1994) peut être reportée sur l'épreuve UP2 du présent arrêté. Lorsque la note d'EP1 a été obtenue avant 2005, elle est affectée du coefficient total incluant la VSP;
- la note obtenue à l'épreuve communication technique EP2 (arrêté du 29/08/1994) peut être reportée sur l'épreuve UP1 du présent arrêté.

Les correspondances des notes d'enseignement général obtenues antérieurement à la session d'examen de 2005 sont régies par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP.